



COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT
DE VAL-DES-LACS

UN ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE POUR UN AVENIR DURABLE, RÉSILIENT ET ÉQUITABLE

Le nouveau Comité Consultatif en Environnement (CCE) de Val-des-Lacs est fier d'annoncer son engagement à préserver et à promouvoir la richesse environnementale de notre magnifique territoire. Notre mission est de travailler en étroite collaboration avec le conseil municipal et l'administration, la communauté vallacquoise et les partenaires locaux pour formuler des recommandations et mettre en place des actions concrètes visant à préserver notre environnement unique.



Dossiers prioritaires

Protection de
l'environnement

Gouvernance et
réglementation

Protection des forêts et
des milieux humides

Développement d'un
écotourisme responsable

Communication et action
citoyenne



En cette année 2023, nous avons identifié des dossiers prioritaires qui guideront notre action :

- **Protection de l'environnement** : Nous croyons fermement en la protection de l'eau, de l'air, des sols, des forêts et des écosystèmes en général. Nous promovons la conservation des milieux naturels, le transport responsable, la gestion des fosses septiques et des matières résiduelles, l'agriculture durable, l'embellissement du territoire, l'écotourisme et la sensibilisation auprès de notre collectivité.
- **Gouvernance et réglementation** : Nous définirons clairement notre mandat, notre rôle et nos règles internes, tout en aidant à harmoniser la réglementation municipale en accord avec nos nouveaux objectifs. Nous nous focaliserons sur des enjeux tels que le contrôle des plantes envahissantes, l'usage des pesticides et la pollution lumineuse. Nous établirons également des relations formelles avec d'autres Comités Consultatifs en Environnement et des municipalités avoisinantes pour renforcer notre impact régional.
- **Protection des forêts et des milieux humides** : Avec la collaboration de la municipalité, nous participerons aux processus de consultation des projets de coupes forestières et d'activités minières. Nous soutiendrons le projet de conservation "Plein Aire" en terres publiques mené par Éco-corridors Laurentiens (ECL) et financé par la SNAP Québec. Nous faciliterons les échanges entre les associations des lacs et la municipalité pour assurer la protection de nos milieux humides et hydriques.
- **Développement d'un écotourisme responsable** : Nous étudierons des opportunités telles que la restauration du sentier "Par Monts et Vals", un joyau naturel. Nous établirons un réseau de partenaires engagés dans le développement récréotouristique et nous participerons à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie récréotouristique pour notre municipalité.
- **Communication et action citoyenne** : Nous mettrons en place des modes de communications efficaces pour informer les citoyens sur nos projets et actions. Des événements axés sur les bonnes pratiques environnementales seront organisés pour encourager une participation citoyenne active.

Le Comité Consultatif en Environnement de Val-des-Lacs est enthousiaste à l'idée de travailler avec la municipalité et la communauté pour construire un avenir durable et résilient. En travaillant ensemble, nous pouvons protéger nos ressources naturelles, promouvoir un mode de vie écoresponsable et contribuer à la lutte contre les défis mondiaux tels que les changements climatiques et la perte de biodiversité.